



Commune de Montanaire

DEMANDE DE DEROGATION A LA CONSERVATION DU PATRIMOINE ARBORE

N° 4/2026

Selon l'article 15 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel
et paysager LPrPNP.

Situation	Parcelle N° 9115 à Saint-Cierges
Propriétaires	Oulevay Christian
Requérant	Oulevay Christian Chemin de la Tondiaz 1 1410 Saint-Cierges
Objets concernés	Haie
Motif	Haie devenue inutile depuis le rallongement de la glissière
Plantation compensatoire	un arbre
Date requête	3 janvier 2026

Affichage au pilier public du 23 janvier 2026 au 22 février 2026.

Thierrens, le 23 janvier 2026

Lundi - mercredi - jeudi : 8h00 - 11h00
mardi : 8h00 - 11h00 / 16h00 - 19h00

021/905.09.30
bourse@montanaire.ch
www.montanaire.ch

Parcelle 9115
Haie de

